



Numéro 8 2014-2015

Message de la présidente

Ce qui différencie cette négociation des précédentes est la détermination du gouvernement à récupérer dans nos conditions de travail. En ciblant, entre autres, la retraite, l'assurance invalidité, le territoire, notre employeur atteint toutes les catégories de personnel. Nous devons faire preuve d'autant de détermination dans nos actions. Une rencontre est prévue avec les agents de liaison le 19 mai 2015 afin de faire le point sur la négociation. Nous profiterons de ce moment pour échanger sur la tenue d'une assemblée générale, dès la rentrée scolaire, pour obtenir un mandat de grève. Vous serez donc sollicités de plusieurs manières dans les prochaines semaines! Je vous invite à la mobilisation! Ensemble, unis, engagés.

Annie Boily

1^{er} mai : Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

La petite histoire du 1^{er} mai :

le 1^{er} mai 1886, 300 000 travailleuses et travailleurs lancent, à Chicago, un mouvement de grève pour obtenir la journée de travail de huit heures.

Une répression policière sanglante s'ensuit : des militants syndicaux sont arrêtés et condamnés à mort. Quatre d'entre eux sont pendus. Six ans plus tard, ils seront innocentés. Ces événements ont érigé en symbole la lutte et le sacrifice de ces quatre personnes pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

Au Québec, le 1^{er} mai est célébré depuis 1972. C'est une occasion privilégiée d'affirmer nos convictions et nos revendications.



Atelier d'initiation à l'organisation syndicale

Le but de cette formation est d'expliquer le fonctionnement de notre syndicat. Elle a eu lieu le 28 avril à la polyvalente Bélanger de Saint-Martin et le 11 mai à l'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite.

Manifestations en réseau scolaire

Ces deux événements se tiendront de 16 h 30 à 17 h 30, le 13 mai 2015 à Sainte-Marie et le 14 mai 2015 à Saint-Georges. Lieu de rassemblement pour Sainte-Marie : Centre Caztel à 16 h 20 et à Saint-Georges sur le stationnement arrière du restaurant La Société à 16 h 20.

Le personnel de soutien n'est pas invisible!

Agenda SPSS avril 2015



- 31 mars : Conseil général de négociation (CGN)
- 31 mars : **Colloque sur la grève**
- 1^{er} et 2 avril : Conseil fédéral
- 13 avril : rencontre des TES à Beauceville
- 14 avril : visite des écoles Harmonie de Saint-Jean-de-la-Lande et Sainte-Thérèse de Saint-Honoré.
- 15 avril : rencontre précongrès CSQ à Scott
- 16 et 17 avril : CGN à Québec
- 20 avril : comité RAM à Québec
- 15 et 20 avril : réunion des membres de l'exécutif
- 21 et 22 avril : réseau SST à Drummondville
- 28 avril : rencontre des commissaires

Site Internet du SPSS

Sur notre site (<http://spss.csq.qc.net>) vous trouverez l'Écho du soutien, différentes publications, l'Info négo, le blogue de Louise Chabot, l'Info FPSS, des pétitions en ligne, la marche à suivre pour accéder aux formulaires de la CSBE, les nouvelles CSQ, des liens utiles.



Nous vous invitons à visionner la vidéo « 20 à 25 fois par jour » et celle d'Éric Pronovost, président de la FPSS.

Nous avons aussi une page Facebook! Écrivez-nous et envoyez-nous des photos! SPSS de la CSBE-CSQ

Invalidité

Nous vous invitons à lire l'article d'Alain Gingras, conseiller FPSS-CSQ (Le Relais, hiver 2015), au sujet des litiges rattachés à l'invalidité des personnes. Il y énonce plusieurs mises en garde, dont le rapport médical qui doit être bien détaillé.

Cet article est disponible sur le site de la FPSS http://fpss.csq.qc.net/publications/le_relais.

Démission

J'ai le regret de vous annoncer que j'ai pris la décision de quitter le poste de vice-présidente aux relations du travail. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à ce poste. Soyez assurés que le personnel en place saura bien vous représenter et vous défendre, au besoin.

Au plaisir,

Marie-Pier Veilleux

Annexes aux arrangements locaux

Dans les derniers mois, deux ententes sont intervenues entre le Syndicat du personnel de soutien scolaire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin. L'annexe E concerne la vérification des fournaises et l'annexe F se rapporte à la 1^{re} étape de 7-3.22 A) a).

Vous trouverez tous les détails sur le site du SPSS, section Relations du travail.

Conseil d'établissement

Il est temps de penser au conseil d'établissement pour l'année 2015-2016. Combien de représentants du personnel de soutien siégeront sur ce conseil?

Les raisons pour lesquelles il pourrait y avoir des changements sont les suivantes :

- L'obtention d'un service de garde dans la dernière année ou qui l'obtiendrait d'ici le 30 juin 2015;
- La demande, de la part d'un groupe de représentants, de reconsidérer leur nombre de représentants;
- Les établissements qui auraient leur acte d'établissement substantiellement modifié.

Soyez vigilants!

Les agents de liaison de chaque établissement devraient être informés s'il y a une demande de changement pour le nombre de représentants sur le conseil d'établissement.

Agente de liaison au CGN et au CF

Ma participation au CGN ainsi qu'au CF fut une expérience très enrichissante pour moi, car elle m'a aidée à mieux comprendre en quoi consiste le travail des syndicats, ce travail qu'ils font pour nous, les membres. Disons que c'est très impressionnant de voir une salle remplie de gens qui viennent pour défendre NOS DROITS à nous tous, même si nous ne vivons pas tous la même réalité et les mêmes conditions au sein de notre milieu de travail.

Lors de ces trois jours, les informations déferlaient l'une après l'autre. Je dois avouer que je lève mon chapeau à ceux qui travaillent pour notre cause, car ça prend beaucoup de concentration et de savoir pour guider le mieux possible tous les membres à travers les négociations et le quotidien. Je peux vous dire qu'ils travaillent très fort.

De plus, j'ai eu la chance d'assister à une table ronde pendant le CGN qui accueillait, entre autres, Gilles Duceppe et Jean-Noël. C'est un débat qui fut fort intéressant étant donné qu'ils avaient un grand bagage de connaissances en ce qui a trait au syndicalisme et aux grèves.

En conclusion, je comprends à présent pourquoi il est si important que je m'implique dans mon syndicat et j'espère que d'autres auront la chance de pouvoir assister à des rencontres semblables.

Joanie Paradis,
technicienne en travail social

agente de liaison

École de Léry



Comité Réseau Action Mobilisation (RAM)

Le 20 avril dernier avait lieu une rencontre des comités RAM à Québec. Nous avons rencontré le négociateur et représentant du personnel de soutien scolaire à la table des négociations nationales. Nous avons également travaillé sur les plans d'action qui seront déployés à l'automne. Les négociations continuent et s'annoncent très ardues pour le personnel de soutien. Surveillez le document bleu Info Négociation pour être au fait des prochains développements sur la négociation.

Le comité RAM du SPSS
Eve Deguise et Marjolaine Jacques

Taux et échelles de traitement horaires



Ils sont disponibles sur notre site Internet, section Relations du travail

Changement de pratique/congés de maladie monnayables

La CSBE a annoncé un changement de pratique dans le traitement des banques de congés de maladie monnayables chez le personnel de soutien. Cette banque, qui constitue un crédit de 7 jours annuels, devrait être réduite dans les cas d'absence pour invalidité et accident du travail. Le changement de cette pratique sera effective le 1^{er} juillet 2015. Le nombre de jours crédités pour l'année sera calculé au prorata du nombre de mois complets de service. Au 1^{er} juillet suivant, 7 jours seront crédités de nouveau. Notez que cette pratique s'appliquait déjà aux autres catégories de personnel.

Temps de préparation pour les TES - 16^e journée pédagogique

Votre poste comprend du temps de préparation, qui doit être fait en dehors de la présence des élèves. Ce temps est basé sur 16 journées pédagogiques; or, en 2014-2015, il n'y a que 15 journées pédagogiques fixes au calendrier.

Si votre banque de temps est déjà épuisée et que vos heures de planification sont déjà faites, vous devrez vous entendre avec votre direction afin de reprendre une de ces journées « étoilée », qui sera payée.

Exemple :

Une TES a un poste de 26 h. Elle a droit à 83,2 h de préparation prévues au plan d'allocation, soit 5 h 12 par journée pédagogique. Elle a réparti ses heures sur les 15 journées pédagogiques de cette année (ce qui donne 5 h 33 par pédagogique); le 15 mai, elle aura donc épuisé sa banque. Cette TES pourra donc décider, après entente avec sa direction, de ne pas entrer au travail soit le 8 mai, le 29 mai ou le 5 juin.

Si vous faites votre nombre d'heures habituel lors des journées pédagogiques, vous devrez travailler une journée « étoilée » (prévue pour force majeure), soit le 8 mai, le 29 mai ou le 5 juin 2015, **en temps de préparation**.

Si vous détenez un poste de PEH, cette situation pourrait s'appliquer à vous. Nous vous invitons à nous contacter. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'information.